

Montréal, le 20 novembre 2019

**Par dépôt électronique (SDÉ) et par courrier**

Archer Avocats et conseillers d'affaires inc.  
155, rue Saint-Jacques, bureau 301  
Granby (Québec) J2G 9A7

**Objet : Demande relative au Plan directeur en Transition, innovation et  
efficacité énergétiques du Québec 2018-2023  
Dossier Régie : R-4043-2018**

---

Maîtres,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 62 947,34\$, taxes incluses, en paiement des frais de participation de l'Association québécoise du propane et l'Association canadienne du propane (AQP-ACP) dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément aux décisions [D-2019-136](#) et [D-2019-136R](#) de la Régie de l'énergie.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

*Natalia Lis pour*  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/nl